

**LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
1^{er} SEPTEMBRE 2022**

**ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales**

L'An deux mil vingt-deux, le 1^{er} septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le
Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 25/08/2022

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de présents : 16 - Nombre de votants : 19

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Garcia, Payet, Branco, Gault, MM. Charrier, Jaubleau, Chaulet, Roussel, Didier,
Legrel, Moioli, Lasserre, Malapeyre et Bussy

Absents excusés : Mme Pastureau qui donne pouvoir à M. Charrier, Mme Larsonneur qui donne pouvoir à Mme
Foucher et Mme Lecroq qui donne pouvoir à M. Lasserre

Secrétaire de Séance : Mme Coureaud

Adoption à l'unanimité du Compte-rendu de la séance du 5 juillet 2022

DELIBERATIONS :

- N°49 Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 : approuvée à l'unanimité
- N°50 Cession de la maison de maître du Château Marinier : approuvée à l'unanimité
- N°51 Acquisition des terres agricoles AV 34, 35, 36 et AV49p : approuvée à l'unanimité
- N°52 Election d'un nouveau délégué au SDEEG : approuvée à l'unanimité
- N°53 Mise à jour du tableau des effectifs : approuvée à l'unanimité
- N°54 Convention territoriale globale avec la CCLNG : approuvée à l'unanimité
- N°55 Convention d'organisation d'un service informatique commun avec la CCLNG : approuvée à l'unanimité
- N°56 Convention de mise à disposition de la salle polyvalente avec l'Etablissement Français du Sang : approuvée à l'unanimité
- N°57 Avis sur les ouvertures dominicales en 2023 pour l'Enseigne LIDL : approuvée à l'unanimité
- N°58 Dénomination des rues de la Résidence Hameau du Stade : approuvée à l'unanimité

DECISION N°6-2022

A Cavignac, le 5 septembre 2022

Le Maire
Guillaume CHARRIER